

Projet d'inscription d'un nouveau site au PDESI : Parcours de pêche savoyard de l'Aitelène à Aiton

Demandeur : Fédération départementale de pêche

Description du site :

Il s'agit d'un parcours pêche existant, d'une longueur de 3200 m situé sur l'Aitelène au niveau d'Aiton, petit affluent de l'Isère. C'est une petite rivière de plaine située en combe de Savoie aux eaux calmes et cristallines.

Ce parcours est en première catégorie, il accueille naturellement une population de truite fario, d'ombres commun ainsi que leurs espèces d'accompagnement (chabot, loche franche, chevesne...). Un plan de repeuplement d'ombre commun a été mise en place sur ce parcours durant 4 années (2008 à 2011).

Le parcours dispose de trois principaux parkings, mais le stationnement reste possible sur d'autres zones le long du parcours.

Ce site est en voie de labellisation « parcours passion » au niveau national et il répond aux critères départementaux des « parcours de pêche savoyards ».

Il n'est pas prévu de nouveaux aménagements hormis du renouvellement ou complément de signalétique (panneau d'information générale, et informations le long du parcours).

Public cible et fréquentation :

C'est un site typé pêche de loisirs. Il s'adresse à un public de pêcheurs intermédiaires à confirmés. Il est fréquenté par des locaux principalement, mais attire également des touristes du fait de sa réputation pour la pêche à la truite et l'ombre commun.

La fréquentation est régulière durant toute la période d'ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie.

Pérennité :

Gestionnaire : La Fédération de Savoie pour la Pêche est gestionnaire du parcours et détentrice des baux de pêche.

Foncier : les parcelles riveraines du parcours appartiennent principalement à des privés. Les baux de pêche sont gérés par la Fédération de Pêche.

Entretien : La fédération s'assure de l'entretien annuel de la végétation. Elle intervient également si des besoins d'entretien des berges s'avèrent nécessaires.

Gestion piscicole : le parcours dispose d'un règlement de pêche qui précise les périodes de pêche, taille et conditions de capture (capture limitée à une prise par jour par pêcheur...).

Cohabitation avec les autres pratiques, usages : aucun conflit d'usage n'est identifié

Enjeux environnementaux : L'Aitelène fait partie d'une ZNIEFF de Type I et II, ainsi qu'une zone classée en Natura 2000 directive habitat. Il conviendra à ce titre de réaliser une évaluation des incidences N 2000 dans le cadre de l'inscription du parcours au PDESI.

Le parcours se situe également à proximité d'un arrêté préfectoral de protection de biotope.

Il serait intéressant de relayer ces périmètres de protection aux usagers sur les panneaux d'information aux entrées du parcours.

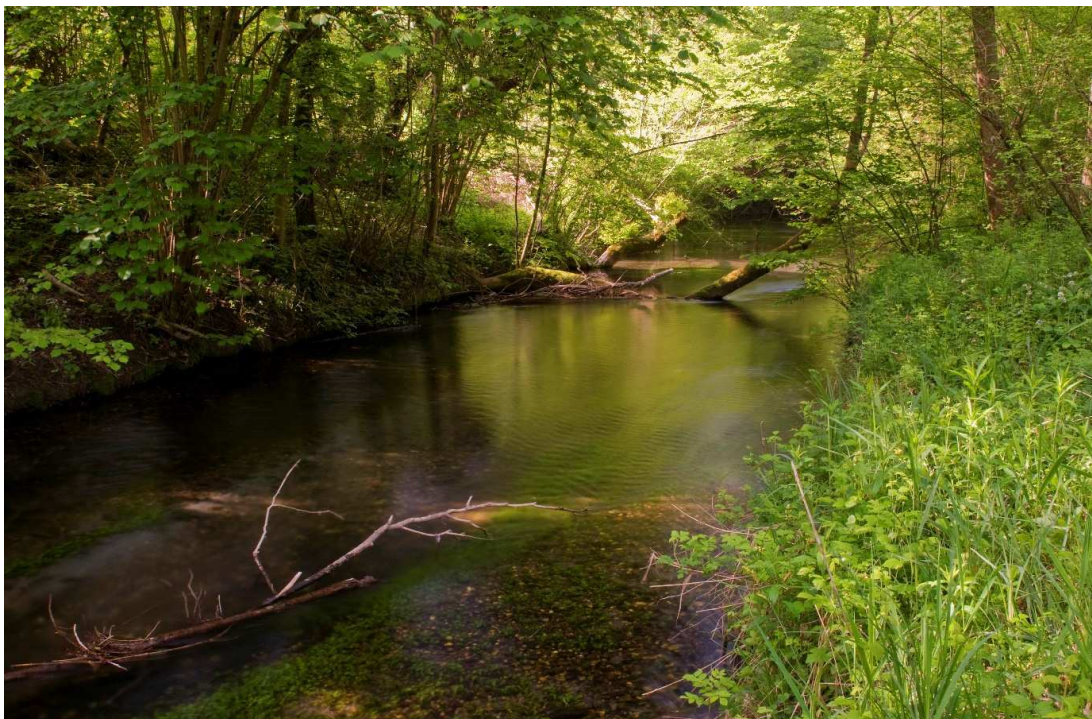
Pertinence de l'inscription :

Ce parcours a vocation à faire partie des « parcours de pêche savoyard » labélisés du Département, du fait de sa valeur piscicole et du caractère naturel de l'Aitelène.

Ce parcours s'inscrit dans la stratégie de structuration et de valorisation de l'offre pêche en Savoie portée par la Fédération départementale dans le cadre de son nouveau schéma de Développement du Loisir Pêche.

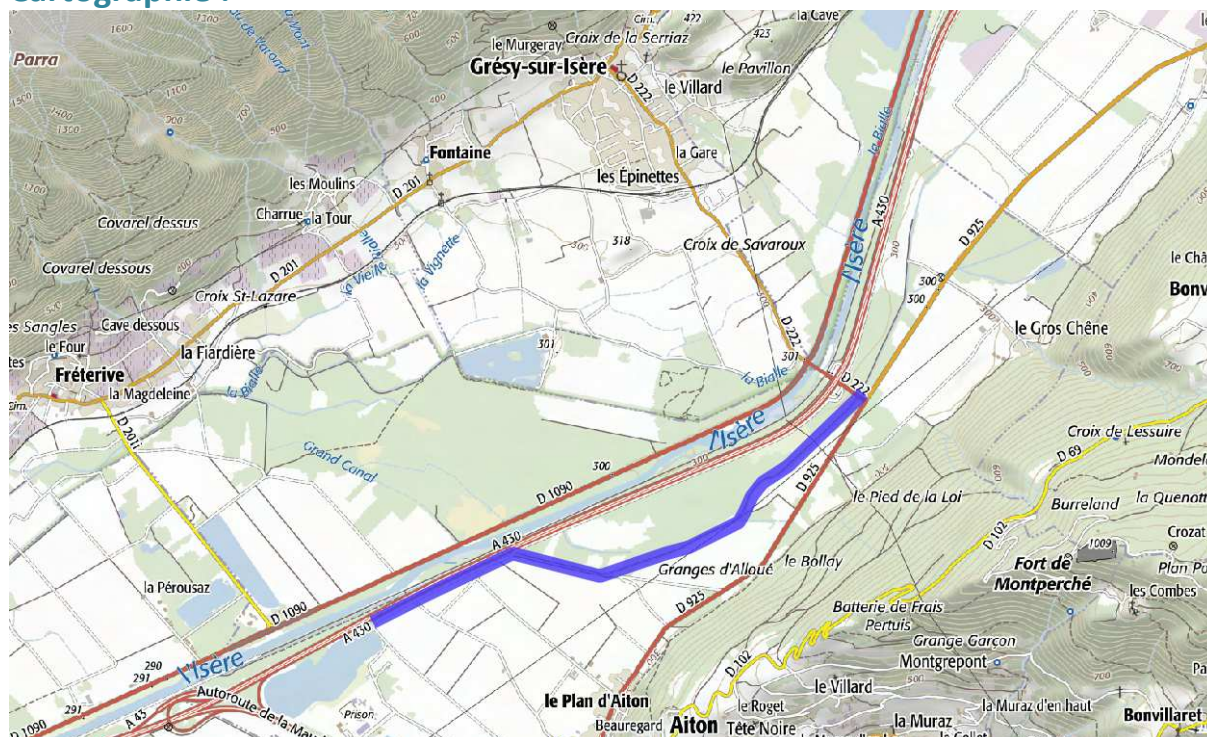
La labellisation de ce parcours en « Parcours passion » via la charte nationale des parcours de pêche apportera également une reconnaissance et une visibilité nationale au parcours.

Le territoire dispose de plusieurs moniteurs guide pêche exerçant sur le secteur mais il n'y a pas encore d'offre d'hébergement labélisée pêche à proximité. Ce point sera à travailler pour compléter l'offre de services associée à ce site et favoriser les séjours.



©Photo Fédération départementale de la pêche de Savoie

Cartographie :



Détail du Parcours et des principaux parkings :

